NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
RESTREINTE

A/AC.25/SR.342
21 novembre 1960
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TROIS CENT QUARANTE-DEUXIEME SEANCE (PRIVEE)

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 11 novembre 1960, à 16 h. 30.

SOMMAIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport de l'expert foncier sur l'état du programme d'évaluation
3. Projet de rapport périodique de la Commission à l'Assemblée générale
4. Voyage envisagé par l'expert foncier à Londres et dans la région dans laquelle s'exerce sa mission

PRESENTS

Président :	M. ELDEM	Turquie
Membres :	M. DAUGE	France
	M. PEDERSEN	Etats-Unis d'Amérique
Secrétariat :	M. CHAI	Secrétaire principal
	M. JARVIS	Expert foncier
	Mme JELSTRUP	

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

2. RAPPORT DE L'EXPERT FONCIER SUR L'ETAT DU PROGRAMME D'EVALUATION

M. JARVIS (Expert foncier de la Commission) rend compte aux membres de la Commission des résultats des efforts déployés pour recruter de nouveaux experts en vue d'accélérer l'exécution du programme d'évaluation, conformément à la recommandation faite par la Commission à sa précédente réunion. Il déclare que la moitié environ du travail d'analyse des ventes dans les régions rurales est terminé, mais que l'analyse de l'évaluation dans les zones urbaines demandera encore beaucoup de temps et de travail. M. Jarvis prévoit que la première partie du programme pourra être achevée au début du mois de septembre 1961, de sorte qu'il sera possible de donner une estimation raisonnablement exacte de la valeur totale des biens arabes en Israël et du montant global des indemnités à verser. On passera à l'étape suivante consistant à évaluer les parcelles individuelles de terrain avant que l'analyse ne soit achevée, et M. Jarvis espère que le travail tout entier sera terminé au cours de l'été 1962. Il ajoute que le personnel de la Commission dans la région s'occupe à mettre de l'ordre dans les opérations d'identification, notamment dans les zones traversées par la ligne d'armistice, où il détermine la position exacte de la ligne par rapport aux biens fonds.

M. PEDERSEN (Etats-Unis d'Amérique) remercie l'expert foncier de son rapport, qui a aidé à comprendre les problèmes qui se posent. Il espère que le travail d'analyse pourra être achevé avant le prochain rapport de la Commission à l'Assemblée et que le Comité des nominations approuvera la candidature du nouvel expert foncier, afin que les travaux puissent se poursuivre aussi rapidement que possible.

M. DAUGE (France) reconnaît qu'il serait très souhaitable de connaître les chiffres de l'analyse des évaluations avant la prochaine session de l'Assemblée, s'il est impossible de les connaître plus tôt.

Le PRESIDENT, parlant en qualité de représentant de la Turquie, estime que les délais prévus sont raisonnables, eu égard au personnel dont on dispose pour faire le travail.

Le PRESIDENT résume ma discussion en déclarant que la Commission tient à exprimer sa gratitude à l'expert foncier pour son rapport et à lui souhaiter un plein succès dans ses efforts de recrutement. On compte que le travail d'analyse sera achevé en septembre 1961 et que celui d'évaluation des parcelles individuelles le sera durant l'été de 1962.

3. PROJET DE RAPPORT PERIODIQUE DE LA COMMISSION A L'ASSEMBLEE GENERALE

La Commission examine un projet de dix-huitième rapport périodique préparé par le Secrétariat. Elle discute d'un certain nombre de changements de rédaction.

Parmi les points examinés, figure la question de savoir s'il est opportun de dire que les documents de travail sur l'indemnisation et le rapatriement seront, une fois terminés, mis à la disposition des Etats directement intéressés. Il est convenu de ne pas insérer dans le rapport la déclaration dans ce sens qui avait été suggérée, mais d'autoriser le Secrétariat, une fois que les projets auront été achevés et approuvés par les membres de la Commission, à en communiquer des exemplaires aux délégations qui en feraient la demande.

En ce qui concerne le paragraphe relatif à l'accord entre Israël et la Barclay's Bank au sujet du déblocage des comptes des réfugiés arabes bloqués dans des banques autres que la Barclay's Bank et la Banque ottomane, M. Chai expose les efforts déployés par l'agent de liaison de la Commission à Jérusalem. Le projet de rapport est approuvé dans un texte qui expose la situation existante en la matière.

Sur la suggestion du Président, il est décidé de prendre acte de la lettre du Gouvernement israélien relative à l'accord conclu avec la Barclay's Bank et d'en envoyer une copie à l'agent de liaison.

M. DAUGE (France) suggère de déclarer dans le rapport que la Commission reste à la disposition des gouvernements intéressés.

Il en est ainsi décidé.

Après y avoir apporté quelques autres changements de rédaction, la Commission approuve le libellé de son dix-huitième rapport périodique. Elle décide en outre d'envoyer des exemplaires de ce rapport, le 1er novembre, avant sa publication, au représentant permanent d'Israël, ainsi qu'à ceux de la Jordanie, du Liban et de la RAU, les trois gouvernements hôtes, et de le communiquer aux membres de l'Assemblée générale le mardi 15 novembre.

/...

4. VOYAGE ENVISAGE PAR L'EXPERT FONCIER A LONDRES ET DANS LA REGION DANS LAQUELLE S'EXERCE SA MISSION

M. JARVIS (Expert foncier) explique à la Commission qu'il souhaite conférer à Londres avec le professeur Sorensen, qui a été désigné par la République fédérale d'Allemagne pour servir de médiateur avec Israël pour la question de l'indemnisation des biens que possèdent en Israël des Templiers allemands résidant actuellement en Australie - question qui a été soulevée dans une communication de la mission australienne. Ces conversations seraient tout à fait officieuses et purement techniques, mais permettraient d'éviter qu'en abordant le problème suivant des méthodes tout à fait différentes on n'obtienne des résultats eux aussi très différents. En outre, M. Jarvis espère trouver à Londres, dans les archives du Colonial Office, un levé des zones tribales du sous-district de Bersheba qui n'ont pas encore été identifiées. M. Jarvis demande que l'on écrive à la mission du Royaume-Uni pour la prier de lui accorder les facilités nécessaires. En ce qui concerne la région dans laquelle s'exerce sa mission, l'expert foncier estime qu'il doit rencontrer le personnel local et les représentants de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), rafraîchir ses connaissances personnelles sur la région et faire discrètement toutes enquêtes possibles pour faciliter l'exécution du programme d'évaluation.

M. ELDEM (Turquie) déclare qu'il est tout disposé à écrire, en sa qualité de Président, des lettres à ce sujet aux représentants du Royaume-Uni et d'Israël, ainsi qu'au Secrétaire général.

M. DAUGE (France) estime que les voyages envisagés seraient utiles pour la tâche à accomplir et qu'il faut laisser toute latitude à M. Jarvis à cet égard.

M. PEDERSEN (Etats-Unis d'Amérique) souligne qu'il importe de veiller, lors des conversations avec le professeur Sorensen, à ne pas exprimer, sur les buts recherchés et les méthodes employées, un avis que l'on puisse considérer comme émanant de la Commission de conciliation.

Il est convenu par tous que l'on peut faire toute confiance à M. Jarvis et que les conversations envisagées seront officieuses et purement techniques. Il est décidé en outre que M. Jarvis restera au Siège pendant l'examen de la question des réfugiés de Palestine à la Commission Politique Spéciale, en vue d'apporter son concours à l'étude des problèmes qui pourraient se poser pendant le débat ou pour pouvoir s'acquitter de toute tâche dont la Commission de conciliation pourrait se trouver chargée dans la région, du fait de l'adoption d'une nouvelle résolution.

La séance est levée à 18 h. 20.